



22 janvier 2018 ITSRA

**ARRET IMMEDIAT DE LA PROCEDURE DE LICENCIEMENT DE NOTRE COLLEGE SYLVIE
MONTABRUT
PAS UN SEUL LICENCIEMENT
DEFENSE DE L'ECOLE ET DE SES ÉTUDIANTS**

UN AUTHENTIQUE PLAN SOCIAL,

A nouveau la répression s'abat sur les personnels de l'ITSRA à travers la procédure de licenciement engagée contre notre collègue Sylvie Montabrut. En l'espace de 2 mois, ce sont 4 salariés qui ont été licenciés ou qui font l'objet d'une procédure de licenciement, parmi eux un représentant syndical CGT. Mais derrière cette offensive renouvelée, c'est bien l'avenir de notre école et de nos postes qui est en jeu. La direction a réussi l'exploit de se « séparer » de plus de 15 salariés en l'espace de 3 ans, le plus souvent ayant une importante ancienneté dans l'établissement. Elle s'en est prise aux cadres pédagogiques, avec des conséquences dramatiques sur les formations initiales des étudiants, mais aussi sur la formation continue et la VAE. Le 10 janvier encore, les étudiants se mobilisaient pour que soit respecté leur droit à une formation de qualité menée à son terme.

**UNE NOUVELLE ÉTAPE EST FRANCHIE : AUCUN SALARIÉ N'EST À L'ABRI DE LA PURGE
ENGAGÉE PAR LA DIRECTION**

Des services entiers liés à l'activité de l'ITSRA sont menacés du fait des choix opérés par la direction (VAE trace de vie, etc.). En réalité tout indique que c'est un plan de suppression de postes, les personnels permanents étant le plus souvent remplacés par des vacataires ou des CDD quand ils sont remplacés.

Jusqu'alors ce sont les formateurs qui ont fait les frais de cette politique. **Aujourd'hui, la procédure engagée contre Sylvie Montabrut (secrétaire pédagogique et salariée de l'institut depuis l'origine), montre que tous les personnels sont concernés.**

LA RÉPRESSION SE POURSUIT

On veut se séparer de tous ceux qui « coûtent » à l'entreprise du fait de leur ancienneté, mais aussi de ceux qui résistent à l'avalanche de répression et de sanctions prises contre les personnels.

On voudrait liquider l'ITSRA qu'on ne s'en prendrait pas autrement.

Les salariés ne doivent pas faire les frais de la gabegie, orchestrée par la direction, avec ou sans le soutien des autorités de tutelles, que nous avons rencontrées.

Nos revendications restent d'actualité

- 1. Arrêt de la répression des salariés, arrêt des procédures disciplinaires en cours à l'encontre des collègues et des représentants syndicaux**
- 2. Garantie quant au maintien de notre école avec l'ensemble de ses services**
- 3. Garantie quant au maintien de nos postes**
- 4. Maintien des quotas pour les formations subventionnées.**
- 5. Rapatriement de l'activité VAE qui a été transférée vers Lyon**
- 6. Garantie quant à la qualité des formations pour les étudiants**

Celles ci ne peuvent être satisfaites avec la direction actuelle qui poursuit son offensive de suppression de postes et de licenciements

Nous vous invitons à un rassemblement le 29 janvier à partir de 15 heures 30 devant l'ITSRA pour soutenir notre collègue, convoquée ce jour là à 16 heures.